

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11913**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Agent de stérilisation en milieu hospitalier

Nouvel intitulé : Agent de stérilisation en milieu hospitalier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GIP FCIP - CAFOC de Toulouse	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331s préparation, analyse médicale, appareillage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent de stérilisation exerce son activité dans un service spécifique d'un centre de soins (hôpital, clinique etc.) et assure par ses missions la stérilisation des outils, linges ou matériels devant être utilisés plusieurs fois.

L'agent de stérilisation exerce en milieu protégé sous le contrôle d'un pharmacien.

Les ressources mobilisées par l'Agent de Stérilisation sont notamment repérées au travers des 5 situations professionnelles suivantes :

1. Adaptation au poste de travail en fonction des exigences du service :

- S'intégrer dans le processus de stérilisation et adapter sa posture professionnelle en fonction des zones et de leurs contraintes.
- S'intégrer efficacement à la Démarche Qualité du service et veiller à la maintenance de cette démarche sur le site.
- Organiser son travail en fonction de la disposition des locaux du service de stérilisation en appliquant strictement les règles d'hygiène et les procédures

2. Réception, tri, lavage :

- Récupérer et vérifier, contrôler et trier par catégories d'instruments
- Contrôler les quantités à livrer et la qualité de la décontamination
- Laver
- Décompter les matériels ramassés dans les services

3. Conditionnement du matériel médico chirurgical (DM) :

- Contrôler visuellement les dispositifs médicaux
- Appliquer les techniques de conditionnement en fonction des DM à stériliser
- Emballer et conditionner

4. Stérilisation :

- Conduire le stérilisateur (constituer des charges homogènes, programmer les stérilisateur, lancer les cycles de stérilisation)
- Mettre en place les sondes physico-chimiques
- Conditionner le matériel spécifique (bloc opératoire ou service spécifique)
- Préparer les charges en fonction des différents types de stérilisation.

5. Stockage et distribution :

- Libérer la charge des stérilisateur
- Contrôler les cycles
- Effectuer la libération paramétrique des lots
- Vérifier les témoins
- Préparer les commandes (passées par les services de soins)
- Etiqueter les lots (jour de sortie du stérilisateur)
- Constituer le dossier de traçabilité de stérilisation
- Acheminer le matériel stérilisé vers les arsenaux (zones de stockage)
- Enregistrer les données liées à l'activité
- Préparer les commandes
- Traiter les déchets

Les compétences ou capacités attestées :

- Activer son poste de travail en fonction de l'organisation et de son cadre
- S'intégrer et adapter sa posture dans le processus de stérilisation
- Communiquer, rendre compte et être force de proposition dans la démarche Qualité
- Adapter la bonne tenue professionnelle à chaque secteur
- Appliquer les procédures, les modes opératoires et les règles d'hygiène lors de la manipulation des Dispositifs Médicaux Réutilisables (DMR)
- Contrôler la conformité de la pré désinfection en analysant les situations observées et en effectuant les corrections nécessaires
- Adapter sa conduite par rapport à l'utilisation d'un produit ou d'un DM nouveau ou inconnu, en responsabilité ; choisir le bon procédé, le bon nettoyage ; respecter les différentes phases des cycles ; contrôler la qualité et la siccité

- Choisir le bon type de conditionnement ; adapter le bon protocole à chaque situation ; plier les feuilles crêpées ou non tissées et contrôler la qualité du conditionnement
- Vérifier la pénétration de la vapeur ; charger en respectant les règles de préparation des charges ; lancer un cycle et le surveiller ; traiter une non-conformité pendant le déroulement du cycle ; enregistrer l'opération
- Respecter les consignes de sécurité au moment du refroidissement de la charge
- Appliquer la procédure de libération
- Vérifier les emballages
- Bio nettoyer
- Maintenir l'état stérile pendant le stockage et la distribution

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Agent de Stérilisation en Milieu Hospitalier travaille dans un établissement médicalisé, public ou privé, ou dans une société assurant une prestation de stérilisation auprès des établissements ayant externalisé ce service.

Son acte professionnel, la stérilisation, est la mise en œuvre d'un ensemble de méthodes et de moyens visant à éliminer tous les micro-organismes vivants portés par des milieux inertes contaminés.

Agent de stérilisation, ouvrier de production qualifié en stérilisation

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1301 : Personnel polyvalent des services hospitaliers

Réglementation d'activités :

- Autoclave
- Casier judiciaire vierge
- Vaccin contre Hépatite B

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification, après un parcours de formation, comprend plusieurs composantes :

- composante primordiale : des mises en situation professionnelle en cours ou fin de formation correspondantes à chacune des principales activités du métier.
- composante de synthèse : une évaluation en situation de travail réel, effectuée conjointement par le tuteur et un formateur, qui permet de juger globalement la conformité ou non-conformité des comportements professionnels et notamment au regard de la sécurité (la sienne ou celle d'autrui)
- entretien avec le jury à partir d'un écrit et d'une prestation orale (avec utilisation diaporama).

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 11913 - Adaptation au poste de travail	<p>Descriptif : Adapter sa posture dans le processus de « marche en avant » Communiquer dans son environnement professionnel Décrire son environnement de travail Organiser son activité dans le cadre des procédures et des règles Signaler les aléas ou dysfonctionnements Proposer des axes d'amélioration continue de qualité du service</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation en milieu professionnel Evaluation écrite /orale VAE : Evaluation du descriptif d'activité : Livret 2 + Entretien oral</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 11913 - Réception Tri Lavage	<p>Descriptif : Vérifier la conformité de la pré désinfection Identifier les Dispositifs Médicaux à usage unique Choisir les bons modes opératoires dans la manipulation des Dispositifs Médicaux Réutilisables (DMR) Etablir les compatibilités des matériaux des DM aux procédés de traitement de lavage Adapter sa posture professionnelle à une situation de non-conformité.</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation en milieu professionnel Evaluation écrite /orale VAE : Evaluation du descriptif d'activité : Livret 2 + Entretien oral</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 11913 - Conditionnement	<p>Descriptif : Choisir le bon type de conditionnement en fonction des DM Adapter le bon protocole à chaque situation Plier des feuilles crêpées ou non tissées et contrôler l'étanchéité de l'emballage souple ou rigide Contrôler la siccité Enregistrer l'opération</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation en milieu professionnel Evaluation écrite /orale VAE : Evaluation du descriptif d'activité : Livret 2 + Entretien oral</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 11913 - Stérilisation à la vapeur d'eau et à basse température	<p>Descriptif : Stériliser en fonction du Dispositif Médical Charger en respectant les règles de préparation des charges, lancer un cycle, le surveiller, le contrôler Traiter une non-conformité pendant le déroulement du cycle Respecter les consignes de sécurité Appliquer la procédure de libération selon l'habilitation délivrée par le pharmacien Vérifier les emballages Interpréter et enregistrer les contrôles dans le dossier de stérilisation.</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation en milieu professionnel Evaluation écrite /orale VAE : Evaluation du descriptif d'activité : Livret 2 + Entretien oral</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 11913 - Stockage et distribution	<p>Descriptif : Bio nettoyer les arsenaux Maintenir l'état stérile des Dispositifs Médicaux Réutilisables Distribuer en maintenant l'état stérile Gérer les DMR périmés</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation en milieu professionnel Evaluation écrite /orale VAE : Evaluation du descriptif d'activité : Livret 2 + Entretien oral</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est présidé par un professionnel en activité (pharmacien ou cadre responsable d'un service stérilisation). Il est composé à parts égales de : - tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - hommes et femmes
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé Agent de stérilisation en milieu hospitalier avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2016. Nom de l'autorité responsable : GIP FCIP de Toulouse.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent de stérilisation en milieu hospitalier" avec effet au 02 février 2016, jusqu'au 07 septembre 2021. Nom de l'autorité responsable : GIP FCIP - CAFOC de Toulouse.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.reseau-greta.ac-toulouse.fr/web/greta_academique/62-le-gip-fcip.php

Lieu(x) de certification :

GIP FCIP - CAFOC de Toulouse : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

GIP FCIP de Toulouse

75 Rue Saint Roch

31400 Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

GRETA (après obtention d'agrément par le GIP FCIP de Toulouse)

Campus Dalkia Nord Europe (59) - Accès par apprentissage (après obtention d'agrément par le GIP FCIP de Toulouse)

CEFH (après obtention d'agrément par le GIP FCIP de Toulouse)

DAVA

Historique de la certification :

Certification suivante : Agent de stérilisation en milieu hospitalier